Réf. Farde e-Assemblées : 2686958

N° OJ : **77**

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/12/2025

Objet : Sports.- Asbl Prosport Bruxelles - Brussel.- Subsides d'investissement : 115.000,00 EUR.- Budget extraordinaire 2025.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Prosport Bruxelles - Brussel;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/52252 du budget extraordinaire 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides d'investissement pour un montant total de 115.000,00 EUR à l'article 76410/52252 du budget extraordinaire 2025 à l'attention de l'asbl Prosport Bruxelles - Brussel (n° de projet BM10-239-2009), répartid comme suit :

1) 15.000,00 EUR pour le Skatepark ;
2) 50.000,00 EUR pour l'acquisition de matériel sportif 2025 ;
3) 50.000,00 EUR pour l'acquisition de matériel sportif 2025 – complément.

Annexes :